



## Problème de souscription engagement XXXXXX

Par **juan albertino**, le **29/09/2016** à **09:41**

Bonjour,

Nous sommes victimes de la société xxxxxx comme bcp d'autres apparemment!

Quelqu'un pourrait-il me contacter, j'ai besoin des informations et solutions afin d'obtenir des réponses de ce groupe ou tout simplement mettre fin au contrat.

email: cmoijuan@gmail.com

merci de me contacter, je craque...

**Bonjour,**

***Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.***

***L'une d'elles étant :***

***[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]***

Par **Alimi anthony**, le **17/12/2016** à **20:25**

Bonjour,

Je subis également un préjudice de la part de cette compagnie de téléphonie. Le routeur contrôlant le téléphone se déconnecte, rendant notre ligne hors service tant pour les appels entrants que sortants.

La ligne présente fréquemment des grésillements, rendant les appels incompréhensifs.

Le service client ne rappelle que très rarement. Et à présent il refuse même de me communiquer mon numéro RIO (alors que cela constitue une obligation légale).

Il y a eu maintes interventions, sans succès définitif avec chaque fois un délai important nous empêchant de travailler correctement.

Aujourd'hui, étant engagé je ne peux résilier mon abonnement sans frais.

Merci de me contacter en cas d'action commune ou si vous aviez des informations.

Bien cordialement.

Par **crefr**, le **15/11/2018** à **00:09**

Bonjour ;

Client depuis 2014 chez xxxxxx, je viens de me faire arnaquer par un commercial qui m'a fait remplir un contrat partiellement rempli pour le changement du téléphone suite à de nombreuses pannes ; le contrat initial devait être gardé et prolongé de quelques mois ...et en fait il l'a changé pour un nouveau contrat de 63 mois ...validé par son directeur d'agence! Ce sont des méthodes de voyous ; je lance une procédure contre xxxxxx et xxxxxx qui semble bien être au fait des méthodes employées et qui semble les couvrir . Si vous avez du concret concernant ces 2 sociétés ; je suis preneur !

Merci.

FC

**Bonjour,**

***Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.***

***L'une d'elles étant :***

***[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]***

Par **crefr**, le **15/11/2018** à **22:46**

OK bien reçu le message .